

PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) - LES PRINCIPES



PRÉPARER l'avenir



VALORISER le patrimoine et la culture



LUTTER contre l'exclusion et la pauvreté



AMÉLIORER l'habitat



DÉVELOPPER les transports en commun



GÉNÉRER du lien



La directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002, transposée dans le droit français a :

- introduit 2 indicateurs de bruit :
 - ➡ sur 24 heures avec un seuil à 68 dB(A);
 - ➡ pour la nuit (entre 22h et 6h) avec un seuil 62 dB(A).
- imposé à l'Etat de réaliser des cartes de bruit (publiées par arrêté préfectoral du 23 novembre 2009 et consultables sur le site Internet de la Préfecture) pour les grandes infrastructures de transport (grands axes routiers et ferroviaires, grands aérodromes).
- imposé aux gestionnaires de réseaux, dont le Département pour les RD, d'établir un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (P.P.B.E.)** sur une première période de 5 ans allant de 2008 à juillet 2013.

Le PPBE est un plan qui vise, par différentes actions, à réduire les situations d'exposition sonore des populations riveraines des axes routiers, exposées à des niveaux de bruit jugés excessifs (niveaux supérieurs au seuil de 68dB(A) sur 24 heures et au seuil de 62dB(A) la nuit).

Les principes d'actions du Conseil Général:

- Agir sur la limitation du bruit à la source.
- Priorisation des actions selon les critères suivants:
 - gêne nocturne
 - nombre de personnes concernées dans les zones les plus exposées au bruit
 - intensité du bruit
- Positionnement du Conseil Général en tant que Personne Publique Associée (PPA) visant à émettre un avis défavorable à tout projet de construction de logements d'habitation en 1^e ligne le long d'une RD dans un secteur non encore urbanisé et figurant sur les cartes de bruit.

Actions (déjà réalisées ou en partie)

Route	Commune	Localisation/observation	Actions envisagées ou déjà réalisées	Priorité
D422	Molsheim	Déviation ouverte à la circulation en juillet 2008. Dans Molsheim, la RD 422 est en cours de déclassement à la commune.	En 2010 et 2011, réfection des revêtements de chaussée.	Réalisé
D1083	de Fegersheim à Kogenheim		Interdiction trafic PL la nuit depuis 2008	Réalisé
D1083	Erstein	Erstein Gare	En 2010, pose d'enrobés acoustiques sur la chaussée OUEST de la section à 2x2 voies, gain 3 dB en façade, population concernée : environ 24 personnes.	Réalisé en partie
D1083	Benfeld	Limitation actuelle à 70 km/h entre panneaux d'agglomération.	En 2011 renouvellement des enrobés acoustiques	Réalisé
D1083	Kogenheim	Limitation actuelle à 70 km/h entre panneaux d'agglomération.	En 2012 pose d'enrobés acoustiques à l'occasion du renouvellement de la couche de roulement.	Réalisé

Le prochain PPBE

A l'issue de ce premier PPBE (2008-2013), il subsiste une liste de sections de routes à étudier qui alimenteront le prochain PPBE (elles sont citées pour information dans le premier PPBE)

B- Sections restant à étudier pour le prochain PPBE

Route	Commune	Localisation/observations	Pistes d'actions envisagées
D37	Hoerd	Bâtiments situés en hypercentre.	Isolation de façades
D263	Mundolsheim, Souffelweyersheim, Hoenheim, Bischheim	Communauté Urbaine de Strasbourg	Actions à définir en lien avec la CUS lorsque les études du PPBE de la Communauté démarreront
D392	Strasbourg (route de Schirmeck)	Communauté Urbaine de Strasbourg	Actions à définir en lien avec la CUS lorsque les études du PPBE de la Communauté démarreront
D222	Geispolsheim	Communauté Urbaine de Strasbourg Zone limitée à 50 km/h	A étudier.
D63	Wolfisheim	Communauté Urbaine de Strasbourg	Les travaux de contournement d'Oberschaeffolsheim et Wolfisheim sont en cours. Actions à étudier après mise en service.
D1083	Fegersheim	Communauté Urbaine de Strasbourg	Projet d'aménagement Lipsheim-Fegersheim incluant protections contre le bruit routier. Interdiction totale du transit PL après réalisation 2e partie de la Rocade Sud de Strasbourg.
D1083	Ichtratzheim Faubourg		Projet d'aménagement Lipsheim-Fegersheim. Interdiction totale du transit PL après réalisation 2e partie de la Rocade Sud de Strasbourg.
D1083	Hipsheim	Site de Saint Ludan	Situé dans la zone d'influence du projet d'aménagement de Fegersheim A étudier
D1083	Erstein		Pose d'un enrobé acoustique sur chaussée EST (en complément de la chaussée OUEST réalisée en 2010)
D1083	Matzenheim		Pose d'un enrobé acoustique.
D1083	Huttenheim		Pose d'un enrobé acoustique.
D1004	Marmoutier		Projet d'aménagement des carrefours de Marmoutier.
D1004	Singrist	Bâtiments situés en hypercentre. Pas de possibilité de traitement à la source.	Isolation de façades.
D1004	Wasselonne	Limitations actuelles à 30 et 50 km/h.	Projet de TSPO avec requalification urbaine. Mesures de bruit et isolations de façade si nécessaire.
D1004	Furdenheim	Pas de possibilité de traitement à la source.	Projet de TSPO.
D1004	Ittenheim		Une requalification de la traverse est prévue avec le projet de TSPO. Mesures de bruit et isolations de façade si nécessaire. Coordination à envisager avec l'Etat (RN4 au-delà de la D222 vers Strasbourg).
D1062	Mertzwiller		Le projet de déviation de Mertzwiller figure au Schéma routier départemental.
D1340	Haguenau (Harthouse)	Mesure du niveau de bruit à la limite du seuil Lden de 68 dB.	Accompagnement du Département dans le cas de travaux communaux en traverse.

Les suites:

Le PPBE >6Mv/an sera présenté en **réunion plénière du CG** du 10 décembre 2012. Une consultation du public sera organisée début 2013, l'analyse des observations sera menée, puis le PPBE sera publié.

Une deuxième phase de cartes de bruit, menée par l'Etat, est en cours pour des seuils de trafic supérieurs à **3 millions de véhicules par an** (soit 8 200 véhicules/jour), le linéaire de routes concerné étant estimé à 300 km.

Elle devra également faire l'objet d'un PPBE dans l'année qui suivra la **publication** de ces nouvelles cartes de bruit.

Merci de votre attention...